



Demande de recouvrement par la societe ijcof

Par **fred**, le **21/05/2012 à 15:47**

Bonjour,rnrnLa société IJCOF est mandaté par AVANSSUR (direct assurance) pour un recouvrement de cotisation de 411.63 euros pour l assurance d un véhicule (année complète).rnÉchéance de la cotisation a payer en décembre 2011.rnOr je suis en défaut de paiement, et j ai vendu mon véhicule en février 2012.rnLa cessation a été envoyée à l assurance et à la préfecture, on me réclame quand même l année entière. J ai envoyé un courrier pour leur dire que je veux bien payer mais au prorata, c est à dire 3 mois. rnDirect assurance restant sur leur position, et la société me demandant un certificat de vente certifié par la préfecture, qui, je trouve cette pratique, incohérente, car j ai vendu plusieurs véhicules sans avoir à faire tamponner ma cessation de véhicule. Simplement à la présenter à la préfecture et l assurance en question, c est la première fois que j entends parler de ça. J aimerais savoir ce qu il faut que je fasse.rnJe vous remercie d'avance